

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction : OSCAR McDONELL
Secrétaire : A. J. VOYE
Rédacteur en chef : FLAVIUS MORREY

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

Mardi 9 Décembre 1890

LES PERSONNES QUI NE RECOIVENT PAS LEUR JOURNAL REGULARIEMENT SONT PRIÉES DE DONNER AVIS SANS DELAI AU BUREAU DE L'ADMINISTRATION.

ECHOS DU JOUR

L'hon. C. H. Tupper ministre de la marine s'occupe activement de l'élection de South Victoria, il doit porter la parole à Lindsay, jeudi le 11 décembre pour de la nomination.

Le Figaro dit que le mariage du duc d'Orléans avec l'archiduchesse Marguerite Sophie d'Autriche, qui avait été projeté, est rompu. Le duc va servir un an dans l'armée russe.

Il est rumour que l'épiscopat catholique des Etats-Unis est sur le point de publier un manifeste à l'adresse de ses évêques d'origine irlandaise, approuvant l'attitude des évêques d'Irlande contre Parnell.

M. Grévy va de nouveau et très prochainement devenir grand-père. L'ancien président porte avec aisance ses quatre-vingt-trois ans. Ses amis le trouvent tel qu'il était à l'Élysée, fort accueillant et l'humeur enjouée.

Le conseil municipal de Haugesund, en Norvège, vient de défendre aux jeunes filles de se marier avant qu'elles aient obtenu de l'avis des experts qu'elles savent lire, écrire et cuire du pain. Ces conditions paraissent indispensables aux Norvégiens pour faire une femme convenable.

La récolte de coton de la Caroline du sud pour 1890 s'élève à 671,146 balles, soit 65,000 de plus que l'on ne pouvait prévoir.

L'augmentation est attribuée à l'emploi de nouveaux engrais dont on a usé 168,000 tonnes.

La valeur des profits est évaluée à 58,000,000 de dollars.

Un professeur américain a calculé le nombre des insectes qui, au cours d'une soirée viennent se brûler au feu d'une façon quelconque autour d'une lampe électrique à arc. Il n'y en a pas moins de cent mille. En examinant les débris de ces bestioles, on a reconnu qu'elles appartiennent pour la plupart à des espèces nuisibles à la végétation.

La GAZETTE de Montréal disait l'autre jour :

Il y aurait beaucoup à gagner dans l'industrie du sucre dans la province de Québec, si on pouvait trouver des machines à vapeur et des machines à vapeur.

L'année de la guerre de Sécession, au Chili, l'un des décrets de loi soulevait que l'industrie aux nouvelles marées le port de vêtements d'une couleur autre que le noir.

Il est juste de dire, cependant, que, par une délicate considération, il leur permet de porter un voile blanc et des gants à la mode.

Le revenu de la Puissance durant novembre a été de \$3,074,733.52 faisant un total de \$13,361,021.62 pour les cinq premiers mois de l'année administrative. Les dépenses, toujours faites durant le mois, ont été de \$3,316,811.66. Le surplus, pour les cinq premiers mois, est de \$1,054,210.00.

L'Économiste dit que M. H. Percy, ingénieur en chef des travaux publics, sera nommé à la tête de la commission de l'Économiste, pour raison de mauvaise santé.

Cette mise à la retraite de même qu'un autre d'un employé très important du même département est au nombre des probabilités à date très incertaine.

Le poète anglais Tennyson, ayant dit dans son dernier ouvrage, qu'à chaque minute il avait un mort, à chaque minute une naissance, un savant anglais lui a fait observer que ce calcul était exact, le nombre des habitants de la terre resterait toujours le même. Selon lui, le nombre des naissances est de 1,167 et 1.

Le produit total des impôts aux États-Unis a été, pour l'année fiscale 1889-90, de \$4,080,382, somme fort au-dessus de la moyenne et excédant de 16 millions de dollars le rendement de l'année précédente.

Les dépenses se sont élevées à 297 millions 736,436 dollars, soit une augmentation due en totalité au service des pensions accordées par le présent Congrès.

L'excédent du revenu sur les dépenses a été de \$105,344,000, dont \$20,304,000 ont été employés à l'achat sur le marché des rentes non encore remboursables.

LE BUREAU DE CANADA commente très amplement les discours de Mgr. Freppel et l'attitude sur ce qu'on est convenu d'appeler la doctrine du budget. Parfois, on dit que Québec notre confrère s'oppose à la substitution de l'Etat, à l'Etat, à la commune, à la collectivité, la centralisation, ou l'union de toutes les initiatives.

C'est l'Etat inverse. C'est l'Etat qui est de toutes les responsabilités. C'est l'Etat qui est de toutes les responsabilités. C'est l'Etat qui est de toutes les responsabilités.

Plus les hommes dans l'air, faire Parnell se développent, plus nous restons convaincus qu'il est infiniment mieux valu pour le parti irlandais de rester un jour ou deux à l'extérieur de la capitale, qu'il ne vaudrait mieux aller à la capitale, à la capitale, à la capitale.

Plus les hommes dans l'air, faire Parnell se développent, plus nous restons convaincus qu'il est infiniment mieux valu pour le parti irlandais de rester un jour ou deux à l'extérieur de la capitale, qu'il ne vaudrait mieux aller à la capitale, à la capitale, à la capitale.

BUDGET DE QUEBEC

Comme la lecture d'un exposé budgétaire n'a d'attrait pour personne nous croyons qu'il suffira de faire les extraits suivants du discours de M. Sheyn pour en donner une assez complète idée.

Nous avons dépensé plus que nous le prévoyions, cela n'est pas contestable, mais les dépenses de même nos recettes ont suffi pour couvrir nos dépenses ordinaires.

Le passif offre à peu près le même chiffre que celui du 30 juin 1889 mais l'actif qui était de \$12,813,560.50 accuse une diminution de \$1,682,175.30 à la date correspondante de 1890.

La dette qui était de \$21,510,690.30 au 30 juin 1889 est tombée à \$21,438,666.47 à la date correspondante de 1890 — la différence de \$62,923.33 ayant été employée au rachat d'obligations.

L'excédent du passif sur l'actif accuse une augmentation de \$1,618,215.49, comparé à celui du 30 juin 1889.

L'Etat de la dette flottante et des obligations de la province, tel que constate jusqu'à ce jour, est comme suit :

Total de la dette flottante..... \$6,762,033.86

Dans ce montant sont comprises la dépense spéciale de \$912,113.00, votée pour l'année courante, ainsi que la somme de \$115,438.74 de mande dans les estimations supplémentaires, et \$531,555.00 attribuées à l'exercice prochain finissant au 30 juin 1892, déduction faite des reventes.

Pour solder ces obligations il ne nous reste pas d'actif sur lequel nous pouvons compter, et il nous est impossible de songer à nos propres revenus pour y faire face, ces revenus étant destinés à subvenir aux exigences des services ordinaires.

Il faudra donc de toute nécessité avoir recours à un nouvel emprunt afin de faire honneur à nos engagements légitimement contractés en vertu de l'autorité législative.

D'ici à l'exercice prochain, il faudra pourvoir aux moyens de rencontrer une somme d'obligations se montant à \$1,066,554.42. Pour l'exercice prochain la somme qui nous sera requise : \$1,835,624. Ces deux sommes réunies s'élèvent à \$3,902,178.42.

Si nous sommes appelés à payer, d'ici au 30 juin 1892, le tout ou une partie de ce montant de \$3,902,178.42, le service des intérêts se trouvera augmenté en conséquence. L'intérêt à p. 4, de ce montant, représentant \$1,136.7, ce service se trouvera grevé d'autant.

Pour faire face à cette somme additionnelle d'intérêt, il va falloir de toute nécessité augmenter nos sources de revenu. C'est ce que nous nous proposons de faire en nous soumettant des mesures qui nous permettront de réaliser les ressources nécessaires.

Les obligations de la province, qui nous sont imposées, nous obligent de nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

Il nous faut donc nous procurer un revenu plus élevé que celui que nous pourrions obtenir de nos propres ressources.

L'appel de Morin

LA COUR SUPREME EGALEMENT DIVISEE

Depeches du Soir

(Service Spécial)

PARNELL
Les journaux, 9 de la Place, députés vint de l'Assemblée législative de l'Irlande pour publier un organe quotidien à Dublin. O'Connor en sera le directeur.

Parnell va parler ce soir à Dublin et demain à Cork. Il vient de refuser l'offre d'un américain de lui donner \$15,000 pour 100 conférences.

Parnell a dit hier qu'il était maintenant trop fatigué pour retirer les traités de leur fausse position.

Les journaux s'accordent à dire que Parnell est le plus habile et qu'il a admirablement tenu en échec ses adversaires. Il y a 45 députés irlandais hostiles à Parnell. Celui-ci a en main les fonds catholiques, c'est-à-dire près de \$100,000. Le clergé lui fait la cour.

CONDAMNATION A MORT D'UNE FEMME
Londres, 9 déc. — Mme Peacey, accusée de meurtre de Mme Hogg et de son enfant, a été condamnée à mort par la Cour d'assises de Dublin.

Ce crime a été commis le 10 octobre dernier. Un matin, on trouva à South Hampstead, près de Londres, le cadavre de Mme Hogg, la femme d'un commissionnaire de Londres ; puis à quelque distance, également trouvé le cadavre du petit enfant de Mme Hogg.

D'après l'enquête du coroner, il résulte que Mme Hogg est allée dans le jardin de son mari, Mme Peacey qui entretenait des relations avec le mari de la première femme. Elle se sentait querelleuse et finement Mme Peacey a tué Mme Hogg, ainsi que son enfant et a emporté leurs cadavres dans un panier de sa maison à South Hampstead.

Les aveux de Mme Hogg, Mme Peacey, ont été passés en jugement. La sentence de peine de mort a été prononcée, contre elle.

LA MARSILLAISE
Rome, 9 déc. — Les commentaires des journaux français sur le toast du cardinal Laviege ont été soigneusement étudiés. C'est dire l'intérêt qu'on attachait à toutes les questions qui se rapportent à l'ordre d'idées soulevées par l'illustre missionnaire.

Le toast qu'on a porté à l'occasion de la mort de la Marcelline a été très remarqué, mais il est né à Paris et non à Rome. Il n'y a pas besoin de dire l'effet lamentable produit par tel ou tel journal qui a arboré un drapeau contraire.

On a dit, d'un côté, que les journaux catholiques ont été très satisfaits de la presque unanimité de la presse catholique, ainsi que du langage exaspéré des radicaux. Les toast du cardinal Laviege ne doit pas être considéré comme une acte isolé et solitaire, mais comme une partie de tout un ensemble.

Les lettres de France pleuvent à Rome ; les uns font adhésion, d'autres s'écarter, d'autres enfin demandent des renseignements. Cette dernière catégorie est sans doute la plus nombreuse. La Constitution, la démonstration a exigé un effort facile à comprendre. C'est bon, dit le Capitain, mais il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

L'appel de Morin

LA COUR SUPREME EGALEMENT DIVISEE

Depeches du Soir

(Service Spécial)

PARNELL
Les journaux, 9 de la Place, députés vint de l'Assemblée législative de l'Irlande pour publier un organe quotidien à Dublin. O'Connor en sera le directeur.

Parnell va parler ce soir à Dublin et demain à Cork. Il vient de refuser l'offre d'un américain de lui donner \$15,000 pour 100 conférences.

Parnell a dit hier qu'il était maintenant trop fatigué pour retirer les traités de leur fausse position.

Les journaux s'accordent à dire que Parnell est le plus habile et qu'il a admirablement tenu en échec ses adversaires. Il y a 45 députés irlandais hostiles à Parnell. Celui-ci a en main les fonds catholiques, c'est-à-dire près de \$100,000. Le clergé lui fait la cour.

CONDAMNATION A MORT D'UNE FEMME
Londres, 9 déc. — Mme Peacey, accusée de meurtre de Mme Hogg et de son enfant, a été condamnée à mort par la Cour d'assises de Dublin.

Ce crime a été commis le 10 octobre dernier. Un matin, on trouva à South Hampstead, près de Londres, le cadavre de Mme Hogg, la femme d'un commissionnaire de Londres ; puis à quelque distance, également trouvé le cadavre du petit enfant de Mme Hogg.

D'après l'enquête du coroner, il résulte que Mme Hogg est allée dans le jardin de son mari, Mme Peacey qui entretenait des relations avec le mari de la première femme. Elle se sentait querelleuse et finement Mme Peacey a tué Mme Hogg, ainsi que son enfant et a emporté leurs cadavres dans un panier de sa maison à South Hampstead.

Les aveux de Mme Hogg, Mme Peacey, ont été passés en jugement. La sentence de peine de mort a été prononcée, contre elle.

LA MARSILLAISE
Rome, 9 déc. — Les commentaires des journaux français sur le toast du cardinal Laviege ont été soigneusement étudiés. C'est dire l'intérêt qu'on attachait à toutes les questions qui se rapportent à l'ordre d'idées soulevées par l'illustre missionnaire.

Le toast qu'on a porté à l'occasion de la mort de la Marcelline a été très remarqué, mais il est né à Paris et non à Rome. Il n'y a pas besoin de dire l'effet lamentable produit par tel ou tel journal qui a arboré un drapeau contraire.

On a dit, d'un côté, que les journaux catholiques ont été très satisfaits de la presque unanimité de la presse catholique, ainsi que du langage exaspéré des radicaux. Les toast du cardinal Laviege ne doit pas être considéré comme une acte isolé et solitaire, mais comme une partie de tout un ensemble.

Les lettres de France pleuvent à Rome ; les uns font adhésion, d'autres s'écarter, d'autres enfin demandent des renseignements. Cette dernière catégorie est sans doute la plus nombreuse. La Constitution, la démonstration a exigé un effort facile à comprendre. C'est bon, dit le Capitain, mais il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

L'appel de Morin

LA COUR SUPREME EGALEMENT DIVISEE

Depeches du Soir

(Service Spécial)

PARNELL
Les journaux, 9 de la Place, députés vint de l'Assemblée législative de l'Irlande pour publier un organe quotidien à Dublin. O'Connor en sera le directeur.

Parnell va parler ce soir à Dublin et demain à Cork. Il vient de refuser l'offre d'un américain de lui donner \$15,000 pour 100 conférences.

Parnell a dit hier qu'il était maintenant trop fatigué pour retirer les traités de leur fausse position.

Les journaux s'accordent à dire que Parnell est le plus habile et qu'il a admirablement tenu en échec ses adversaires. Il y a 45 députés irlandais hostiles à Parnell. Celui-ci a en main les fonds catholiques, c'est-à-dire près de \$100,000. Le clergé lui fait la cour.

CONDAMNATION A MORT D'UNE FEMME
Londres, 9 déc. — Mme Peacey, accusée de meurtre de Mme Hogg et de son enfant, a été condamnée à mort par la Cour d'assises de Dublin.

Ce crime a été commis le 10 octobre dernier. Un matin, on trouva à South Hampstead, près de Londres, le cadavre de Mme Hogg, la femme d'un commissionnaire de Londres ; puis à quelque distance, également trouvé le cadavre du petit enfant de Mme Hogg.

D'après l'enquête du coroner, il résulte que Mme Hogg est allée dans le jardin de son mari, Mme Peacey qui entretenait des relations avec le mari de la première femme. Elle se sentait querelleuse et finement Mme Peacey a tué Mme Hogg, ainsi que son enfant et a emporté leurs cadavres dans un panier de sa maison à South Hampstead.

Les aveux de Mme Hogg, Mme Peacey, ont été passés en jugement. La sentence de peine de mort a été prononcée, contre elle.

LA MARSILLAISE
Rome, 9 déc. — Les commentaires des journaux français sur le toast du cardinal Laviege ont été soigneusement étudiés. C'est dire l'intérêt qu'on attachait à toutes les questions qui se rapportent à l'ordre d'idées soulevées par l'illustre missionnaire.

Le toast qu'on a porté à l'occasion de la mort de la Marcelline a été très remarqué, mais il est né à Paris et non à Rome. Il n'y a pas besoin de dire l'effet lamentable produit par tel ou tel journal qui a arboré un drapeau contraire.

On a dit, d'un côté, que les journaux catholiques ont été très satisfaits de la presque unanimité de la presse catholique, ainsi que du langage exaspéré des radicaux. Les toast du cardinal Laviege ne doit pas être considéré comme une acte isolé et solitaire, mais comme une partie de tout un ensemble.

Les lettres de France pleuvent à Rome ; les uns font adhésion, d'autres s'écarter, d'autres enfin demandent des renseignements. Cette dernière catégorie est sans doute la plus nombreuse. La Constitution, la démonstration a exigé un effort facile à comprendre. C'est bon, dit le Capitain, mais il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès. Il faut que les journaux catholiques ne se laissent pas aller à l'excès.

Il